

Dans ce numéro :

- Édito : employé·e modèle – mode d'emploi
- Tous les 3 % ne se valent pas
- Réforme de l'école de commerce... Un mur se profile
- AG le 29 novembre à 17h00 à L'Aula EC Nicolas-Bouvier

Tous les 3 % ne se valent pas

Mercredi 12 octobre 2022, certain·e·s fonctionnaires, représentants tous les secteurs de la fonction publique, se sont mobilisé·e·s pour revendiquer l'indexation de leurs salaires au coût de la vie. Selon les indices des prix à la consommation, l'inflation attendue pour l'an prochain avoisine les 3 %, et selon les grévistes, les salaires devraient être indexés à cette hauteur.

Jeudi 13 octobre, le Grand Conseil décidait de n'augmenter que de 3 %, au lieu de 17 %, le salaire des futurs membres du Conseil d'État.

Comparaison n'est pas raison. Cependant, on peut relever un commentaire, une inquiétude des Conseiller·e·s d'État en place à l'égard de leurs successeur·ice·s : la perte d'attractivité de la fonction.

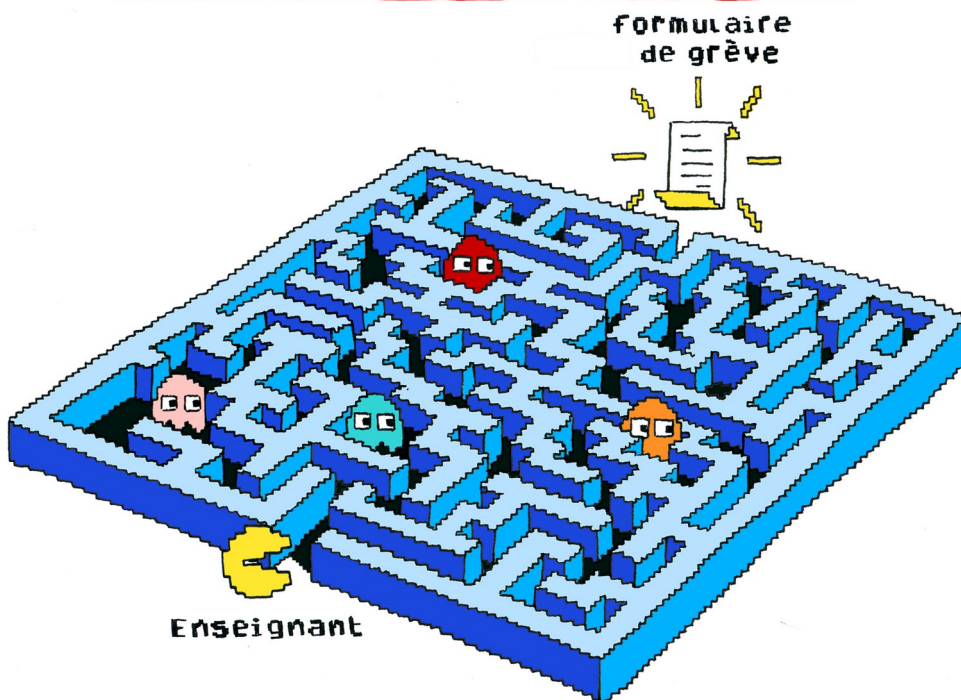
Et c'est ce qui inquiète les fonctionnaires également. On évoque une pénurie de personnel dans le secteur de la santé. D'ici vingt ans, « il manquera près de 40'000 infirmières et infirmiers, ainsi que 5500 médecins »¹ au niveau suisse.

¹Source : RTS INFO

... Suite en page 2

Édito : Employé·e modèle - mode d'emploi

LABYRINTHE NUMÉRIQUE:



Témoignage inspiré de faits réels¹

Fraîchement nommée au DIP, je suis une personne plutôt désireuse de défendre les prestations de la fonction publique et les droits des fonctionnaires. Je décide donc de participer activement au mouvement de grève du 12 octobre dernier. De nature plutôt consciencieuse, je demande à mes collègues expérimenté·e·s de m'expliquer comment déclarer mes heures de cours grévées. On m'explique que les choses ont changé et que si je veux être considérée gréviste, je dois remplir un formulaire mis à disposition sur mon espace SIRH. Je reçois le courriel de l'Office du personnel de l'État et je m'attelle à la tâche.

Habitée à utiliser Google Chrome depuis la crise COVID, je tente de me connecter à mon espace RH et je me retrouve devant une page blanche. Je tente une deuxième fois de me connecter et je me dis que cela doit être un problème de navigateur. Je tente sur Firefox.

Même problème !

... Suite en page 2

¹ Toute ressemblance avec des faits existants est purement fortuite.

Adhérez, l'union c'est vous !
L'UNION s'engage à vos côtés



On relève déjà une pénurie d'enseignant·e·s dans certains cantons suisse allemands, notamment à Berne.

Si le contexte COVID a sans doute contribué à rendre ces professions moins attractives, nous ne pouvons plus imputer à la pandémie, qui nous a tous et toutes touché·e·s, les conséquences déléteres de politiques et commentaires anti-fonctionnaires.

Certes, les conditions de travail des fonctionnaires semblent enviables à certains égards. La sécurité de l'emploi et les salaires au-dessus de la moyenne suisse sont des avantages souvent invoqués pour disqualifier les mouvements de contestation des fonctionnaires. Sécurité de l'emploi ? Peut-être, mais si la nouvelle LPAC entre en vigueur, cette sécurité ne sera plus garantie pour l'ensemble du personnel de l'État. Salaires au-dessus de la moyenne suisse ? Pas vraiment, si on considère le nombre d'années d'études exigé pour certaines professions, par exemple dans l'enseignement, et si on considère que les annuités, qui constituent le mécanisme salarial légal d'augmentation des salaires, sont bloquées une année sur deux.

Si le statut des fonctionnaires continue d'être remis en question, il ne faudra pas s'étonner si plus aucun·e personne en formation ne désire embrasser une profession dans la fonction publique, ni pleurer quand il manquera des enseignant·e·s, des infirmier·e·s, des hommes et des femmes politiques.

Tous les chiffres ne sont pas comparables, mais il serait temps de cesser les querelles de chapelle et se souvenir qu'un Etat solide garantit des prestations de qualité à la population.

Je me dis qu'il y a peut-être un problème de confidentialité (étrange car je tente de me connecter depuis un poste dans l'établissement dans lequel j'enseigne) et j'ai l'idée d'ouvrir une fenêtre de navigation privée sur Firefox. Miracle! J'accède à mon espace RH !

Je trouve l'onglet concernant la déclaration de mes heures de grève. Je note les heures que j'ai grevées. Un vu vert s'affiche à côté de ma déclaration. Tout est bien qui finit bien. Je me déconnecte.

Plus tard dans la journée, j'entends des collègues parler de la déclaration des heures de grève et dire qu'il faut faire attention à ne pas oublier d'appuyer sur le bouton « envoyer » à la fin de la procédure, sinon ces heures ne seront pas comptabilisées.

Hein ? Quel bouton ? Le truc vert cela ne suffisait pas ?

Allez ! On recommence! Ah oui ! Mince ! Firefox ! Ah oui ! Une fenêtre de navigation privée... Ah oui ! En effet, il y a en haut à gauche de la procédure un bouton « envoyer ». Je ne l'avais pas vu à la première... troisième tentative de connexion.

Ouf ! J'ai réussi! Enfin, j'espère...

Ah ! Un collègue vient discuter avec moi... Hein ? Si j'ai réussi à déclarer mes heures de grève de mercredi ?

Allez ! C'est parti pour les explications!

Réforme de l'école de commerce... Un mur se profile

La réforme de l'école de commerce est en marche dans tout le pays.

Depuis plusieurs années, les cantons se préparent à une mutation en profondeur. A Genève, le chef de projet a pris ses fonctions il y a 6 mois...

Les changements organisationnels et certaines pistes de choix de modèles ont été anticipées partout en Suisse, créant parfois des inquiétudes et des résistances comme dans le canton de Vaud qui a organisé des assises. A Genève, on annule les lieux de rencontre avec les partenaires et on travaille en vase clos au sein de groupe de travail.

Partout en Romandie, les enseignant·e·s connaissent les contours de la réforme, les plans d'étude, les moyens d'enseignement depuis plusieurs mois. A Genève, on vient de changer de modèle et tout le reste est flou...

Devant l'ampleur du changement de posture professionnelle, les cantons ont obtenu un délai pour la mise en œuvre d'une année pour ... former le corps enseignant. A Genève, aussi, on formera le corps enseignant en janvier 2023... mais il ne saura pas sur quoi.

Suite aux conférences de présentation du projet de réforme EC 23 qui suscite beaucoup d'inquiétudes auprès des enseignant·e·s, l'UNION vous invite à une journée de travail syndical pour réfléchir à des pistes de propositions à soumettre à la DG.

Elle se tiendra le **mardi 29 novembre**, de 08h00 à 16H30.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 29 NOVEMBRE 2022 à 17H00

AULA EC NICOLAS-BOUVIER

Adoption du rapport de la journée d'étude EC - Adoption du cahier de revendication UNION – Vote sur les moyens de lutte

